

la conquête des moyens

COURRIER D'INFORMATION ET DE LIAISON POUR LA BATAILLE FINANCIERE

SOMMAIRE

1/ Lettre rappel
journée du 14/6/83

2/ Questionnaire de
participation

3/ Campagne impul-
sion P.A.C.

4/Extrait interven-
tion H. KRASUCKI au
C.C.N. des 27 & 28/

5/ Extrait interven-
tion R. FILLON à la
Conf. Nationale de
la SECURITE SOCIALE
des 5 & 6/5/83

6/ Montant timbres
80/81/82 (U.D.)

7/ Montant timbres
80/81/82 (FD)

8/ Etat par U.D.
du P.A.C.

9/ TOURISME SOCIAL
LA PINEDE

14 JUIN 1983

JOURNEE NATIONALE

DES RESPONSABLES A

LA POLITIQUE

FINANCIERE

MONTREUIL



AUX TRESORIERES DES

- FEDERATIONS
- UNIONS DEPARTEMENTALES
- REGIONS

AUX MEMBRES DE LA
COMMISSION FINANCIERE ET
DE CONTROLE

A L'U.G.I.C.T.

A L'U.C.R.

Cher(e) Camarade,

Depuis plusieurs mois, nous sommes engagés dans une grande bataille pour le renforcement de la C.G.T. et la rentrée des cotisations (exercices 1982 et 1983) pour donner à toutes nos organisations les moyens indispensables dont elles ont besoin.

Le Prélèvement Automatique des Cotisations syndicales s'inscrit évidemment dans ces objectifs comme une tâche privilégiée, voire prioritaire.

Dans la dernière période, des progrès sensibles et non négligeables ont été réalisés par certaines de nos organisations, mais ils sont encore loin de correspondre aux possibilités qui existent et encore bien moins aux nécessités actuelles de la lutte de classe.

Trop d'organisations hésitent encore à s'engager d'une manière offensive dans cette bataille du renforcement et piétinent pour mettre en place le Prélèvement Automatique des Cotisations syndicales.

Nous vous proposons d'aborder ces questions fondamentales au cours d'une journée d'étude et de réflexion qui se tiendra le :

MARDI 14 JUIN 1983

DE 8 H 30 A 17 H 30

A LA BOURSE NATIONALE DE MONTREUIL

NOYAU B - R C B

SALLE N° 1

RAPPEL

QUESTIONNAIRE A RENVOYER DANS LES PLUS BREFS DELAIS

ORGANISATION

- Union départementale _____
- Fédération _____
- Comité Régional _____
- U.G.I.C.T. _____
- U.C.R. _____
- C.F.C. _____

PARTICIPANT A LA REUNION

- NOM _____
- PRENOM _____
- RESPONSABILITES _____
- _____
- ADRESSE _____
- _____
- _____

Adresse à laquelle doit être renvoyé le questionnaire :

Confédération Générale du Travail
Secteur Politique Financière
263, rue de Paris
93516 MONTREUIL CEDEX

CAMPAGNE D'IMPULSION

du Prélèvement Automatique des Cotisations

COMBIEN DE SYNDICATS OU SECTIONS SYNDICALES SONT-ILS
AU P.A.C. ? / _____ /

COMBIEN COMPTABILISEZ-VOUS DE P.A.C. DANS VOTRE U.D. / _____ /

. dont B.F.C.C. / _____ /

. dont CREDIT MUTUEL / _____ /

. dont FEDE DES P.T.T. / _____ /

. AUTRES ORGANISMES (à préciser lesquels.... / _____ /

Nous vous communiquerons le 14 JUIN la ventilation des P.A.C./C.G.T.
par Union départementale et par Fédération.

QUESTIONNAIRE A RETOURNER AVANT LA REUNION DU 14 JUIN 1983

à la C.G.T.
Secteur Politique Financière
263, rue de Paris
93516 MONTREUIL CEDEX

C.C.N. DES 27 & 28 AVRIL 83

Au cours du C.C.N., une riche et importante discussion s'est déroulée dans le cadre de nos préoccupations et objectifs prioritaires :

- . bataille des idées,
- . renforcement de la C.G.T.,
- . rentrée régulière des cotisations,
- . règlement aux différentes structures,
- . mise en place et développement du P.A.C.,
- . qualité de la vie syndicale.

Nous publions, ci-dessous, l'extrait des conclusions d'Henri KRASUCKI traitant des questions financières.

-*-**--*--*-

...Pour y parvenir, il est urgent d'améliorer l'état actuel de nos forces. Et cela nous devons le faire cette année.

Etant donné les problèmes réels, concrets dont nous faisons le constat, nous sommes amenés, dans une certaine mesure, à hiérarchiser les priorités.

Dans tout ce que nous avons à faire, rien n'est plus important que de construire la C.G.T. qu'il faut. C'est la priorité absolue.

Mais, dans cette priorité, quelque chose l'emporte sur le reste, ce sont les effectifs, les cartes, le niveau de rentrée des cotisations, les moyens financiers la présence sur le terrain, dans les entreprises. Cela, c'est urgent.

Même dans les conditions de la crise, même avec le chômage, la marge est grande, il y a un écart important entre le nombre de travailleurs occupés, et qui font confiance à la C.G.T., et ce que nous avons comme forces organisées.

Des camarades ont fait état de dispositions prises dans certaines Fédérations et des résultats que cela a donné. Certaines terminent l'année 82 avec un effectif maintenu et parfois un progrès, et commencent 1983 dans des conditions favorables.

D'autres connaissent des difficultés. Le résultat général doit retenir notre attention. Certaines concernant les problèmes des finances, se posent. Nous ne

./.

pouvons pas rester dans une situation où des organisations des échelons de nos organisations, n'ont pas les moyens d'assumer leurs activités. Si on admettait de rester au niveau où nous en sommes, il ne faut pas s'étonner que s'instaurent, que se perpétuent des comportements discutables auxquels on ne peut s'accoutumer. Cela étant, les difficultés viennent souvent d'un niveau global insuffisant et on ne peut pas se le dissimuler.

Nous ne surmonterons les difficultés et les comportements contestables qu'en entreprenant tous ensemble de donner les moyens financiers à l'ensemble de la C.G.T.. Il faut se battre pour que la C.G.T. tout entière ait les moyens de faire sa politique : donc, une politique de montant de cotisations et de rentrées des cotisations, de recrutement, une politique financière à la hauteur, avec ce que cela suppose : le collectage, j'insiste, sur ce point, car je crois que nous sommes en train de manquer quelque chose, en tout cas, personnellement, je fais partie de ceux qui ont mis un peu de temps à mesurer la valeur d'une initiative qui est pourtant déjà en cours : c'est le prélèvement automatique.

Le fait est que ce système a changé du tout au tout la vie des syndicats qui l'ont adopté et, du même coup, permis l'irrigation de tous les échelons des organisations de la C.G.T..

Mais ces syndicats sont en nombre limité. Ce que nous pouvons faire de plus rapide pour, dès cette année, commencer à sortir de l'état inacceptable où nous en sommes, du point de vue financier, c'est d'étendre ce système. D'ici la fin de l'année, il est possible de viser plusieurs centaines de milliers de syndiqués au prélèvement automatique.

C'est faisable tout de suite, mais il faut y croire.

Nous avons une année encore longue devant nous et elle va pourtant passer vite. Une année où il nous faut faire face dans ce qu'il y a de plus urgent : les rentrées de fonds. Nous ne pouvons nous permettre aucun relâchement et, simultanément, il faut s'attaquer à tout ce dont nous avons parlé et qui concerne la vie syndicale.

Nous avons des situations proprement caricaturales, et il y a un phénomène d'accoutumance qu'on traite aussi avec une certaine complaisance et ce n'est pas normal, il ne s'agit pas d'agresser mais on ne peut pas non plus en traiter d'une façon feutrée, ce n'est pas dans la manière de la C.G.T..

La C.G.T., c'est le mouvement ouvrier. on y parle franchement. On se dit ce qu'on a à se dire -très content quand ça va bien, quand ça va pas, on le dit- c'est même

Le moyen pour que ça aille mieux. Les rapports de camaraderie, de fraternité sont fondés précisément sur le fait que nous luttons pour une belle cause qui nous est commune mais en même temps chacun fait ce qui doit être fait. La franchise c'est une règle élémentaire, indispensable de vie de la C.G.T..

Si nous n'avons pas le débat suffisant avec les syndiqués, s'il n'y a pas les conditions de la discussion réelle avec eux, si on n'a pas les structures qui le permettent, la façon de vivre qui le permette, si on laisse se perpétuer l'isolement où sont réellement plongés de nombreux militants ou de nombreux délégués, quelle orientation pouvons-nous mettre en oeuvre dans les entreprises, parmi les travailleurs, dans de nombreux syndicats ? Comment vont-ils s'y retrouver ? Nous-mêmes quelle connaissance avons-nous de la réalité des choses, de ce qui se passe dans les esprits et quelle capacité avons-nous de faire changer quoi que ce soit ? Et de mobiliser vraiment les travailleurs ?...

oOoOoOoOoOo
oOoOoOoOo
oOoOoOo
oOoOo
oOo

SÉCURITÉ SOCIALE



CONFERENCE NATIONALE DES 5 ET 6 MAI 1983 SUR LA SECURITE SOCIALE

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE ROGER FILLON

QUELQUES MOTS

En ce qui concerne le financement de la campagne, tenant compte de ce qui a été dit dans le rapport d'introduction, à savoir que nous sommes en présence d'une bataille politique qui dépasse le cadre de l'institution elle-même, il va être nécessaire et indispensable de mettre en place des moyens exceptionnels en militantes et militants et de se procurer des ressources financières considérables.

Le souci de la Confédération a donc été de bien inscrire la bataille du financement de la Campagne de la Sécurité Sociale dans d'autres batailles en cours, et plus spécialement celle du renforcement, tout en tenant compte des initiatives financières des Unions départementales et des Unions locales déjà en cours et qui ne sont absolument pas contradictoires avec l'initiative confédérale.

PROPOSITIONS

1/ Mise à jour de tous les syndiqués : 5 timbres fin mai 6 fin juin et le 8ème timbre (août) placé avant le départ en congés, en liant étroitement cette démarche à la mise en place et au développement du Prélèvement Automatique des Cotisations (P.A.C.).

2/ Proposer à chaque travailleur inorganisé dans l'entreprise un timbre syndical au taux de la cotisation pratiquée dans le syndicat pour apporter le soutien à l'action et aux propositions de la C.G.T. et afin que cela irrigue toutes les structures.

3/ Que, dans chaque Union départementale, Union locale, Syndicat, des mesures concrètes soient prises pour organiser un collectage de masse avec un support approprié (souscription, tombola, collecte au drapeau, etc...) afin de contacter un maximum de salariés dans la population sur les marchés, dans les gares, les quartiers, dans les H.L.M. au porte à porte, pour qu'ils participent financièrement à notre action et qu'ils votent C.G.T..

Il est clair que de telles mesures nécessitent un suivi sérieux à chaque instant d'où la nécessité de mettre en place les mesures d'organisation qui s'imposent à tous les niveaux, depuis la Confédération jusqu'à l'entreprise.

Ne serait-il pas nécessaire de s'emparer de cette bataille pour mettre en place PARTOUT des Secrétaires à l'organisation, mais aussi le ou la femme responsable à la Politique Financière à tous les niveaux de nos organisations et d'abord dans les syndicats, en un mot, structurer nos organisations.

Nous devrions utiliser ce temps fort des élections et de l'activité syndicale pour gagner à l'idée que les 12 cases de la carte ou du C.P.A. doivent correspondre à 12 timbres placés chaque année sur la carte ou le C.P.A. et réglés chaque mois à toutes les structures de la C.G.T., en un mot, perdre l'habitude qui consiste à être très tranquille avec seulement 4 - 5 - 6 timbres sur la carte ou le C.P.A..

Dans ce but, les orientations du 41ème Congrès confédéral, rappelées très fortement dans l'intervention d'Henri KRASUCKI dans les conclusions des travaux du C.C.N., à savoir :

- Mettre partout le P.A.C. en application devient une nécessité vitale qui doit et peut être accélérée pendant cette période.
- Atteindre 500 000 P.A.C. pour le 42ème Congrès est possible.

L'objectif peut être atteint si toutes nos organisations, à tous les niveaux, à commencer par le Secrétaire Général, sont convaincues de l'efficacité de ce système moderne de collectage.

Gagner sur ce terrain amène à prendre des mesures pour impulser, diriger, contrôler en permanence, faire le point où nous en sommes, à organiser des Rendez-Vous réguliers à l'instar de ceux nationaux dans les Fédérations, Unions départementales, Unions locales, Syndicats.

AVEC FIN MAI 5 TIMBRES PLACÉS ET RÉGLÉS, FIN JUIN 6 TIMBRES ET LE 8ÈME TIMBRE AVANT LE DÉPART EN CONGÉS POUR ATTEINDRE LES 10 FIN OCTOBRE ET LES 12 EN FIN D'ANNÉE, TOUT RETARD PRIS FIN MAI SERA PRÉJUDICIALE À LA BATAILLE.

GAGNER 2 MILLIONS DE TIMBRES POUR TOUTE LA C.G.T., AVEC LE P.A.C., C'EST PLUS FACILE ET POSSIBLE.

N'est-ce pas là un enjeu financier, mais aussi politique que nous devons saisir pour aller de l'avant, pour gagner la bataille de la SECURITE SOCIALE qui sera un tremplin important pour les revendications sociales et économiques des travailleurs dans le pays pour avancer vers le changement.

UNIONS DEPARTEMENTALES

. Montant des timbres 1980 - 1981 - 1982

UNIONS DEPARTEMENTALES	TIMBRE 1980	TIMBRE 1981	TIMBRE 1982
01. AIN	5,60	6,80	7,80
02. AISNE	6,00	-	8,20 à 11
03. ALLIER	8,50	9,90	11,80
04. ALPES DE HAUTE PROVENCE	6,00	-	8,50
05. HAUTES ALPES	6,00	7,00	8,00
06. ALPES MARITIMES	6,60	9,50	6,33 ?
07. ARDECHE	5,15	6,20	7,60
08. ARDENNES	5,80	6,70	8,30
09. ARIEGE	5,40	6,50	8,00
10. AUBE	5,50	6,50	8,00
11. AUDE	5,00	6,00	7,50
12. AVEYRON	5,00	6,00	8,10
13. BOUCHES DU RHONE	5,30	6,10	7,30
14. CALVADOS	6,00	6,80	8,00
15. CANTAL	6,50	-	9,00
16. CHARENTE	5,80	6,40	7,10
17. CHARENTE MARITIME	6,40	7,30	9,80
18. CHER	5,45	6,30	7,50
19. CORREZE	4,50	5,20	6,00
20. HAUTE CORSE	5,50	-	7,50
20. CORSE SUD	5,50	-	5,00
21. COTE D'OR	6,00	7,50	9,50
22. COTES DU NORD	6,00	7,20	8,50
23. CREUSE	6,50	7,50	8,60
24. DORDOGNE	7,00	7,98	11,00
25. DOUBS	6,00	7,20	8,60
26. DROME	5,50	6,50	8,00
27. EURE	6,30	7,30	9,00
28. EURE ET LOIR	5,50	6,60	8,10
29. FINISTERE	5,40	6,20	7,30
30. GARD	5,50	-	7,50
31. HAUTE GARONNE	4,30	5,00	9,10
32. GERS	5,50	-	7,30
33. GIRONDE	5,60	6,50	8,00
34. HERAULT	6,00	7,00	9,10
35. ILLE ET VILAINE	5,76	-	7,65
36. INDRE	6,40	7,40	8,80
37. INDRE ET LOIRE	6,80	7,70	10,00
38. ISERE	4,80	5,80	7,00
39. JURA	5,00	5,80	7,30
40. LANDES	6,60	7,60	10,00
41. LOIR ET CHER	5,90	7,00	8,40
42. LOIRE	4,75	5,75	6,88
43. HAUTE LOIRE	5,60	6,50	9,00
44. LOIRE ATLANTIQUE	3,56	7,85	7,22 à 9,57
45. LOIRET	5,20	6,00	10,00
46. LOT	6,00	7,50	9,00
47. LOT ET GARONNE	7,00	-	10,00

./.

48. LOZERE	4,50	-	6,00
49. MAINE ET LOIRE	5,09	6,00	7,17
50. MANCHE	4,80	5,50	6,50
51. MARNE	4,50	5,40	6,65
52. HAUTE MARNE	6,00	6,60	8,50
53. MAYENNE	7,83	9,11	12,42
54. MEURTHE ET MOSELLE	4,35	-	6,30
55. MEUSE	6,00	8,00	10,00
56. MORBIHAN	5,61	6,50	5,40
57. MOSELLE	4,60	5,10	6,80
58. NIEVRE	6,60	7,60	7,30
59. NORD	4,20	5,90	6,00
60. OISE	6,00	7,00	9,00
61. ORNE	6,30	7,50	8,70
62. PAS DE CALAIS	4,50	5,90	7,00 à 1 %
63. PUY DE DOME	6,20	7,50	9,00 à 15,00
64. PYRENEES ATLANTIQUES	5,25	6,40	7,65 à 8,35
65. HAUTES PYRENEES	6,00	7,00	8,50
66. PYRENEES ORIENTALES	6,00	7,00	8,50
67. BAS RHIN	5,50	7,50	7,50
68. HAUT RHIN	5,00	6,00	7,00
69. RHONE	5,00	6,00	7,20
70. HAUTE SAONE	6,20	7,15	8,50
71. SAONE ET LOIRE	4,80	5,80	7,70
72. SARTHE	6,00	7,10	8,50
73. SAVOIE	5,30	6,37	7,53
74. HAUTE SAVOIE	5,20	6,25	7,50
75. PARIS	7,20	9,00	10,50
76. SEINE MARITIME	3,26	4,04	5,10
77. SEINE ET MARNE	6,40	7,65	9,25
78. YVELINES	5,20	6,00	7,35
79. DEUX SEVRES	6,30	9,00	9,00
80. SOMME	6,20	6,90	8,10 à 15,00
81. TARN	4,50	5,50	6,80
82. TARN ET GARONNE	5,00	-	8,00
83. VAR	6,20	-	8,50
84. VAUCLUSE	6,45	8,35	10,00
85. VENDEE	5,30	6,50	7,50
86. VIENNE	6,20	7,20	9,00
87. HAUTE VIENNE	4,50	5,20	6,10
88. VOSGES	6,90	8,80	10,00
89. YONNE	6,00	7,50	9,50
90. TERRITOIRE DE BELFORT	5,60	-	7,50
91. ESSONNE	5,00	6,00	7,50
92. HAUTS DE SEINE	5,25	6,00	7,20
93. SEINE ST DENIS	6,00	8,00	9,90
94. VAL DE MARNE	6,10	7,45	9,20
95. VAL D'OISE	5,10	6,00	7,30

FEDERATIONS

TAUX DES TIMBRES 1980 - 1981 - 1982

- . Dans le montant de la carte sont compris les suppléments éventuels, mais pas "LE NID".
- . Dans le montant du timbre n'est pas comprise la part confédérale pour 1980 et 1981.

F E D E R A T I O N S	TIMBRE 1980	TIMBRE 1981	TIMBRE 1982
AGRICULTURE	9,09	7,90) 11,50
ALIMENTATION	6,29	7,90) 11,50
BATIMENT	5,39	6,40	15,40 à 17,00
COMMUNAUX	5,59	6,50	9,50
BOIS	7,59	7,70	11,40
CERAMIQUE	6,19	7,40	11,00
CHEMINOTS	12,39	14,40	19,50
COMMERCE	5,89	6,95	10,80
CUIRS ET PEAUX	5,59	6,40	9,00
ENERGIE	5,19	5,85	8,10
F.E.R.C.	0,76	0,87	1,40
EMPLOYES	6,59	7,65	10,35
EQUIPEMENT	1,89	2,40	-
FINANCES	8,29	-	13,20
HABILLEMENT	6,59	7,90	11,82
INDUSTRIES CHIMIQUES	7,34	8,90	-
JOURNALISTES	-	-	-
LIVRE	8,09	9,20	12,50
METAUX	5,94	7,00	10,10
OFFICIERS MECANICIENS	-	-	-
OFFICIERS DE PONT	-	-	-
OFFICIERS RADIO	-	-	-
PAPIER CARTON	5,59	6,50	10,00
POLICE	8,69	-	0,50% s.de b.
PORTS ET DOCKS	4,09	-	7,60
POSTALE	6,39	7,20	10,00
SANTE	5,59	-	8,70
SOUS SOL	2,69	3,15	5,15 à 18,10
SPECTACLE R.C.	5,16	-	8,10
SYNDICATS MARITIMES	5,09	-	9,00
TABACS	6,09	-	12,00
TEXTILE	6,09	8,90	12,00
TRANSPORTS	9,28	11,66	14,60 à 24,00
TRAVAILLEURS DE L'ETAT	6,94	8,00	11,50 à 22,00
VERRE	6,69	7,90	-
V.R.P.	-	-	-
PERSONNELS PENITENTIAIRES	-	-	-
MATIERES PLASTIQUES	7,44	8,90	-

LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DES COTISATIONS

Il s'agit d'un premier bilan en notre possession. Nous demandons, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir nous retourner le questionnaire inséré dans le document afin que nous puissions avoir une appréciation correcte pour notre journée d'étude du 14 JUIN 1983, compte tenu que nous sommes engagés dans une bataille pour la mise en place du P.A.C. et de son développement jusqu'au 42ème Congrès avec, comme objectif, atteindre 500 000 P.A.C. pour avril-mai 1985.

-s-s-s-s-

TAUX DES COTISATIONS

FAITES-NOUS CONNAITRE LE TAUX DES COTISATIONS
PRATIQUÉ DANS VOS ORGANISATIONS POUR 1983.

=====

CAMPAGNE D'IMPULSION DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DES COTISATIONS

UNIONS DEPARTEMENTALES	P.A.C.C.	SYNDICATS OU SS	B.F.C.C.C.	C.M.	FD P.T.T.	AUTRES
01 AIN		1	65			
02 AISNE		11	303			
03 ALLIER		3	152			
04 ALPES DE HAUTE PROVENCE	154 (V)	5	48		1	
05 HAUTES ALPES						
06 ALPES MARITIMES		12		177		
07 ARDECHE						
08 ARDENNES		28	633			
09 ARIEGE		2	133			
10 AUBE						
11 AUDE		5		201		
12 AVEYRON		2	27			
13 BOUCHES DU RHONE	5693	68	658	3676	100	130
14 CALVADOS						
15 CANTAL						
16 CHARENTE						
17 CHARENTE MARITIME						

P.A.C.

SYNDICATS OU S

B.F.C.C.

C.M.

FD P.T.T.

AUTRES

18 CHER

10

357

8

19 CORREZE

8

20 HAUTE CORSE

1

20 CORSE SUD

5

211

21 COTE D'OR

5

211

22 COTES DU NORD

23 CREUSE

24 DORDOGNE

6

219

25 DOUBS

26 DROME

16

30

27 EURE

2

39

28 EURE ET LOIR

2

58

29 FINISTERE

2

211

30 GARD

18

1406

31 HAUTE GARONNE

889

28

856

32

32 GERS

1

39

33 GIRONDE

22

631

34 HERAULT

4

181

35 ILLE ET VILAINE

400

20

226

36 INDRE

1

23

37 INDRE ET LOIRE

22

2311

38 ISERE

3512

150

91

	P.A.C.	SYNDICATS OU SS	B.F.C.C.	C.M.	FD P.T.T.	AUTRES
39 JURA	250	4		250		3.-
40 LANDES						
41 LOIR ET CHER		2	106			
42 LOIRE		2	112			
43 HAUTE LOIRE						
44 LOIRE ATLANTIQUE		9	310			
45 LOIRET		9	379			
46 LOT		2	55			
47 LOT ET GARONNE						
48 LOZERE						
49 MAINE ET LOIRE		1	31			
50 MANCHE	368	4	1	0	1	Credit Agricole
51 MARNE		15	638			
52 HAUTE MARNE		5	211			
53 MAYENNE		3	62			
54 MEURTHE ET MOSELLE						
55 MEUSE						
56 MORBIHAN		10	723			
57 MOSELLE						
58 NIEVRE		3	176			
59 NORD		37	1911			
60 OISE		10	225			

AUTRES

FD P.T.T.

C.M.

B.F.C.C.

SYNDICATS OU SS

P.A.C.

	P.A.C.	SYNDICATS OU SS	B.F.C.C.	C.M.	FD P.T.T.	AUTRES
61 ORNE						
62 PAS DE CALAIS	300	121	325			
63 PUY DE DOME		7	480			
64 PYRENEES ATLANTIQUES		6	208			
65 HAUTES PYRENEES		10	633			
66 PYRENEES ORIENTALES						
67 BAS RHIN						
68 HAUT RHIN						
69 RHONE		20	1039			
70 HAUTE SAONE						
71 SAONE ET LOIRE		9	232			
72 SARTHE		5	357			
73 SAVOIE	632	16				
74 HAUTE SAVOIE						
75 PARIS	3318	63	2018			
76 SEINE MARITIME		36	921			
77 SEINE ET MARNE						
78 YVELINES		5	611			
79 DEUX SEVRES						
80 SOMME		16	1591			
81 TARN		2	113			

82 TARN ET GARONNE	P.A.C.	SYNDICATS OU SS	B.F.C.C.C.	C.M.	FD P.T.T.	AUTRES	5.-
83 VAR		2	111	1919			
84 VAUCLUSE	439	12 Synd + 206	22	818			
85 VENDEE		2					
86 VIENNE							
87 HAUTE VIENNE							
88 VOSGES	145	11					
89 YONNE		3	110				
90 TERRITOIRE DE BELFORT							
91 ESSONNE		7	152				
92 HAUTS DE SEINE		110	157				
93 SEINE ST DENIS		19	321				
94 VAL DE MARNE		22	191				
95 VAL D'OISE		13	500				